L'AMBROISIE

Une plante allergisante et invasive

>> Comment la reconnaître ?

L'ambroisie est une plante annuelle de la même famille que le tournesol (astéracées ou composées). Elle fait partie de ce que l'on appelle « les mauvaises herbes ».

Elle se transforme au cours de son développement pour donner un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.

La plantule d'ambroisie a 2 feuilles opposées découpées, facilement confondues avec d'autres espèces (anthémis, œillet d'inde).

Les feuilles de la plante adulte sont larges, très découpées et opposées à la base de la tige, elles sont du même vert sur chaque face. Elles deviennent plus étroites et alternes vers le sommet.

La tige d'une hauteur de 30 à 120 cm est souvent rougeâtre et velue.

>> Dangereuse pour la santé

Au moment de sa floraison l'ambroisie libère du pollen responsable de réactions allergiques.

Il peut s'agir d'**un rhume identique au rhume des foins mais qui survient en août et septembre,** d'une conjonctivite, d'asthme, ou d'atteintes cutanées comme l'urticaire ou l'eczéma.

Les symptômes sont les plus forts quand les taux de pollen sont plus élevés.

Fleurs d'ambroisie: petites et verdâtres à l'extrémité des tiges

HAUTE AUVERGNE

ars Agence Régionale de Santé

>> L'ambroisie en Auvergne

L'ambroisie est pour le moment surtout présente dans l'Allier et le Puy de Dôme. Elle est arrivée de la région Rhône-Alpes où elle est particulièrement implantée. Elle envahit surtout les plaines et les basses altitudes, mais on peut l'observer à plus de 800m !

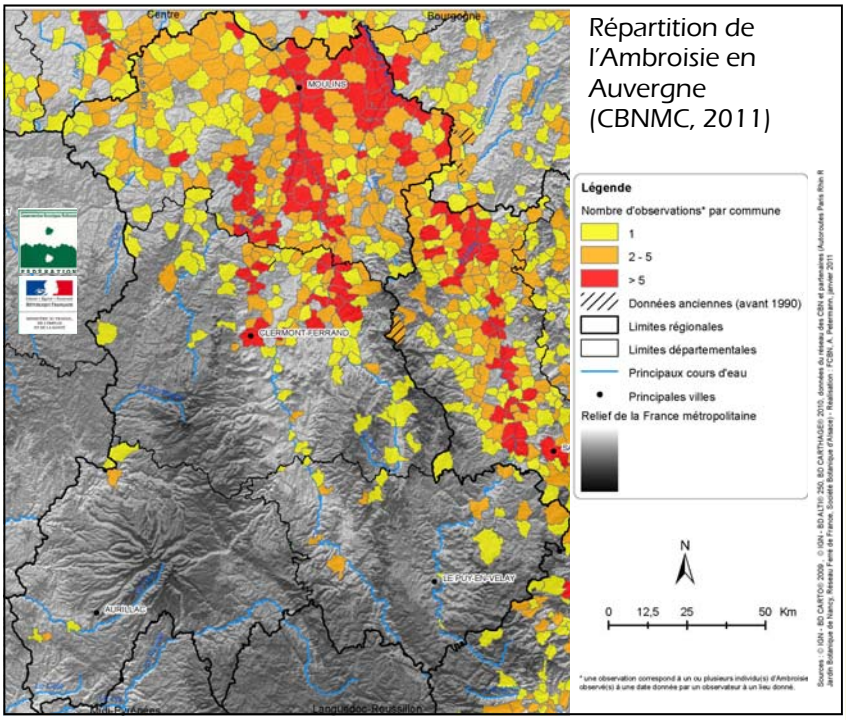

Répartition de l'Ambroisie en Auvergne (CBNMC, 2011)

>> Comment lutter et prévenir son extension ?

Techniques préventives: installation de **membranes textiles**, de **paillis** protégeant le sol et bloquant la végétation, **végétalisation**, amélioration des conditions de croissance des végétaux concurrents...

Techniques curatives: **arrachage, fauchage, broyage, tonte**, désherbage chimique en dernier recours et avec toutes les précautions nécessaires

Image issue du site Mairie de St Péray

>> Une opération d'information se déroule sur votre commune en 2013.

N'hésitez-pas à contacter le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne: Château St Etienne, 15000 AURILLAC, 04 71 48 49 09, cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr

Exemples de sites internet traitant de l'ambroisie: www.ambroisie.info
www.ars.auvergne.sante.fr
www.inra.fr
www.sante.gouv.fr